



Turin 2006 - Cindy Klassen a porté le drapeau canadien lors de la cérémonie de clôture



C'est la Manitobaine Cindy Klassen qui a porté le drapeau canadien lors de la cérémonie de clôture des Jeux de Turin, dimanche après-midi.

Le Comité olympique canadien en a fait l'annonce, dimanche matin, lors de son point de presse ayant pour but de faire le bilan des Jeux.

La patineuse de vitesse de 26 ans a raflé un nombre record de cinq médailles lors de ces Jeux. Elle en totalise six en carrière, ce qui en fait l'athlète olympique canadienne la plus décorée de l'histoire.

La patineuse de vitesse longue piste a décroché l'or au 1500 m, l'argent au 1000 m, le bronze au 3000 m, l'argent à la poursuite par équipes puis le bronze au 5000 m. Elle avait aussi empoché le bronze au 3000 m lors des Jeux de 2002 à Salt Lake City.

Le Canada terminera les Jeux de Turin avec 24 médailles, sept d'or, 10 d'argent et sept de bronze, soit sept de plus qu'à Salt Lake City, en 2002. Il s'agit de la meilleure récolte de son histoire.

Mission Accomplie

Vingt-quatre médailles ont été gagnées par les équipes canadiennes. Le Canada a réussi la meilleure performance de son histoire à des Jeux d'hiver au cours des deux dernières semaines à Turin.

Les canadiens ont fait le plein de médailles aux ovales de patinage de Lingotto et de Palavela. Les équipes de patinage de vitesse longue piste et courte piste ont en effet fourni pas moins de 12 podiums, soit la moitié de la récolte du Canada.

Le longue piste, surtout, où la reine canadienne des Jeux, Cindy Klassen, repart avec cinq médailles : or au 1500 m, argent au 1000 m et à la poursuite, bronze au 3000 m et au 5000 m.

Clara Hughes, médaillée d'or au 5000 m et Kristina Groves, avec l'argent au 1500 m, complétaient cette formidable équipe féminine de patinage.

Les patineurs canadiens, quant à eux, ont grimpé sur la deuxième marche du podium de la poursuite.

En courte piste, l'équipe canadienne peut se réjouir des médailles d'argent des relais masculin et féminin, en plus du 500 m chez les hommes, où François-Louis Tremblay a excellé. Enfin, Anouk Leblanc-Boucher a décroché le bronze au 500 m.

Le Canada a aussi atteint l'excellence au sprint en ski de fond (deux médailles), en bobsleigh (une médaille), en skeleton (trois médailles), en curling (deux médailles), en patinage artistique (une médaille), en ski acrobatique (une médaille), en surf des neiges (une médaille) et en hockey féminin (une médaille).

Tableau des médailles

Pays	Or	Argent	Bronze
Allemagne	11	12	6
États-Unis	9	9	7
Autriche	9	7	7
Russie	8	6	8
Canada	7	10	7
Suède	7	2	5
Corée	6	3	2
Suisse	5	4	5
Italie	5	0	6
France	3	2	4

Hebdo-Info est un résumé de l'actualité de la semaine précédant sa parution et concerne divers sujets. Les informations contenues dans ce bulletin sont tirées du site Internet «Matinternet» à l'adresse suivante

<http://www.matin.qc.ca>

Chantale Lemay
Commission scolaire de la
Beauce-Etchemin

Protection de la jeunesse : la ministre ouvre la porte à un assouplissement

La notion de délais maximum de placement fera l'objet d'un assouplissement, a indiqué vendredi la ministre responsable, Margaret Delisle.

« Les délais sont là pour rester, mais je ne peux pas vous garantir que les dispositions vont rester telles quelles » a mentionné Mme Delisle.

En vertu du projet de loi 125, la période de placement en famille d'accueil sera désormais limitée à 12 ou 24 mois, dépendant de l'âge de l'enfant.

Au-delà du délai prescrit, si les parents sont toujours incapables de s'acquitter de leurs responsabilités, l'enfant pourra être confié soit à l'adoption, soit au tutorat permanent.

L'objectif de la mesure est d'assurer une stabilité au bambin en mettant un terme aux incessants va-et-vient que subissent certains d'entre eux entre des foyers d'accueil et leur famille biologique.

Mise à jour de la Loi sur la protection de la jeunesse adoptée en 1979, le projet de loi 125 fera l'objet d'une étude détaillée en Chambre un peu plus tard au mois de mars.

Moment de réflexion
Que pensez-vous des nouvelles modalités de la loi 125?



Dix millions \$ de plus pour la propreté à Montréal

Dans son plan d'action sur la propreté pour embellir Montréal, le maire Gérald Tremblay a annoncé un investissement supplémentaire de 10 millions \$.

Il servira, entre autres, à la mise sur pied des « Brigades de la propreté » et à l'ajout de plusieurs centaines de nouvelles poubelles au centre-ville.

L'administration Tremblay prévoit investir au total 75 millions \$ de plus pour la propreté d'ici 5 ans.

Cent-vingt étudiants cols bleus et cols blancs feront partie des nouvelles Brigades de la propreté qui couvriront tout le centre-ville de Montréal. Elles pourront également intervenir, au besoin et de façon ciblée, sur tout le territoire de l'île de Montréal.

L'enlèvement des graffitis sera une de leurs tâches.

Par ailleurs, 500 poubelles neuves seront installées dans le centre-ville; elles s'ajouteront aux 300 installées l'an dernier sur les artères commerciales de l'ensemble du territoire montréalais.

Une attention particulière sera aussi portée à l'amélioration de la propreté aux abords des stations de métro, des abribus et des immeubles municipaux.

Guy Lafleur et son épouse attaqués



L'ancien joueur de hockey de la LNH, Guy Lafleur a été attaqué en compagnie de son épouse la semaine dernière à Buenos Aires en Argentine.

C'est au cours de l'escale d'une croisière en Amérique du Sud, qu'ils faisaient avec des amis, que les victimes ont été agressées par trois hommes en moto.

L'épouse de Lafleur s'est fait voler sa montre, alors que le « démon blond » s'en est tiré avec un œil au beurre noir.

Les trois malfaiteurs sont toujours au large.

L'ÉNIGME DE LA SEMAINE

Voici une suite de chiffres, trouvez la logique de la suite afin de compléter la ligne d'après.

1
11
21
1211
111221
312211

Solution précédente :
Un timbre-poste